

Loi sur les traitements

gouverneur de l'Ontario. Quoi qu'il en soit, l'honorable Henry Bell-Irving sait faire honneur à sa charge.

L'honorable Jean-Pierre Côté, membre du Conseil privé de Sa Majesté, ancien député et ministre fédéral travaille dans des circonstances très difficiles au Québec.

M. Pepin: Il a compris.

M. Baker (Nepean-Carleton): Signalons qu'étant donné le contexte politique actuel de cette province, ce n'est pas le lieutenant-gouverneur qui lit le discours du trône. C'est le titulaire du trône, le premier ministre, qui donne lecture du discours. Le poste s'en trouve en quelque sorte rabaissé. C'est dommage. Il serait important de le relever. Même ceux d'entre nous qui ne partageaient pas les idées politiques de M. Côté lorsqu'il siégeait à la Chambre des communes trouvent qu'il s'acquitte bien de sa tâche dans des conditions assez difficiles. J'ai cru bon de le mentionner, en ce vendredi après-midi œcuménique. Il a été fonctionnaire. Quand il est devenu ministre de la Couronne, il s'est acquitté de son mieux de ses fonctions. L'histoire nous dira s'il aurait pu faire encore davantage.

Le distingué titulaire de ce poste à l'Île-du-Prince-Édouard est l'honorable Joseph Aubin Doirion, un dentiste qui a œuvré à la Chambre de commerce, au Fonds du patrimoine de cette province et au sein du Conseil canadien des arts populaires; il a été également commissaire d'école et a occupé des postes d'autorité et de responsabilité dans sa paroisse. D'un bout à l'autre de l'Île-du-Prince-Édouard, il paraît qu'on vante les mérites de cet homme plein de droiture, entièrement voué aux intérêts des admirables habitants de sa province.

En Alberta, le titulaire de cette charge en ce moment, c'est l'honorable Frank Lynch-Staunton, qui a été propriétaire de ranch dans la partie sud et ouest de l'Alberta, adossée aux contreforts des Rocheuses. Je me demande souvent, en songeant à certains qui viennent ici de l'Alberta, comment quelqu'un peut quitter cette splendide partie du Canada qui baigne dans la magnificence des montagnes Rocheuses. Alors qu'en ouvrant les yeux chaque matin il pouvait lever les regards vers ces Rocheuses, il a pu s'arracher au confort de son ranch, à ce cadre enchanteur pour s'acquitter d'un travail aussi maigrement rémunéré. C'est, d'autre part, un Canadien distingué qui, pour servir l'intérêt public et s'acquitter de ce qu'il considère comme une responsabilité, a bien voulu répondre à l'appel qui lui était fait. Il s'en acquitte avec beaucoup de distinction. Le député de Medicine Hat (M. Hargrave) dit que c'est un homme de qualité. Venant de sa bouche, c'est là un compliment dont il y a lieu d'être fier.

En Saskatchewan, le titulaire de la charge est l'honorable Cameron Irwin McIntosh, dont ce n'est pas là l'unique titre de gloire. Avant d'entrer en fonction, il s'était distingué dans le journalisme comme rédacteur en chef et éditeur, fonctions qui lui ont permis de veiller sur la liberté de la presse, qu'il avait en quelque sorte incarnée. C'est un Canadien distingué et je félicite le gouvernement de l'avoir nommé.

Deux ou trois fois je suis entré en rapport avec le titulaire de cette charge à Terre-Neuve, l'honorable William Anthony

Paddon. Je voudrais en dire un mot aux députés. Il était chirurgien pendant la guerre. Il a accompagné la mission Grenfell au Labrador, où il était né et où, pour exercer sa profession, il a dû consentir des sacrifices comme très peu de médecins ont à le faire n'importe où. Il a exercé sa profession de la façon dont il l'entendait. Il a reçu de nombreuses distinctions pour son action humanitaire. Il attachait tellement de considération à sa charge et à l'importance qu'il y avait pour lui d'être présent à Saint-Jean de Terre-Neuve pour la réunion du groupe interparlementaire Canada-Europe, groupe auquel j'ai eu l'honneur d'adhérer il y a quelques semaines, qu'il a abrégé les vacances bien méritées qu'il prenait en Angleterre. Il est revenu deux ou trois jours avant sa femme pour pouvoir recevoir la délégation à la Résidence du gouverneur, où il nous accueillit avec une généreuse gentillesse. J'avais déjà fait sa connaissance et j'avais lu des articles à son sujet, mais je me suis rendu compte que s'il y a de petites choses qui grandissent encore un homme, c'est ce genre de sacrifice qu'on accomplit dans l'exécution de sa charge. Nous aurions compris qu'il ne fût pas là, mais il y était. Cela en dit long sur la personnalité de celui qui habite la Résidence du gouverneur à Terre-Neuve. Et cela témoigne de la valeur de ses collègues du reste du pays.

• (1420)

Il suffit de rendre visite à la résidence du lieutenant-gouverneur à Halifax, en Nouvelle-Écosse, pour se rendre compte qu'on a choisi une éminente personnalité pour occuper cette charge en la personne de l'honorable John Elvin Shaffner. C'est un homme d'affaires compétent qui s'est élevé au sommet de sa profession. Il s'est intéressé aux affaires de l'Université Acadia et il a fait de l'excellent travail. Il a toujours défendu ce qu'il y avait de bien et de beau dans la société de cette province.

L'honorable George Francis Gillman Stanley est le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. C'est un auteur distingué et un historien qui a fait honneur à toutes les institutions au sein desquelles il a œuvré. C'est un militaire à la retraite, décoré pour service rendu à la patrie, qui a écrit un certain nombre d'ouvrages qui intéresseraient sans aucun doute les députés. Son œuvre comprend des livres comme *The Birth of Western Canada*, 1936; *Canada's Soldiers*, 1954; *In Search of the Magnetic North*, 1955; *In the Face of Danger*, 1960; *For Want of a Horse*, 1961; *Louis Riel*, 1963; *The Story of Canada's Flag*, 1965; *New France—The Last Phase, 1744-1760*; *A Short History of the Canadian Constitution*, 1969; *Mapping the Frontier*, 1970; *Canada Invaded 1975-1976*; *L'invasion du Canada 1775-1776*; *The Military and Hospital Order of Saint Lazarus*, a *Short History of the Canadian Grand Priory*, et bien d'autres. Nul ne peut douter de sa grande valeur. Personne n'est plus digne d'assumer ces fonctions que lui. Les députés conviendront sûrement avec moi que ce lieutenant-gouverneur rehausse le prestige de ses fonctions.